

Ouverture

Gilles Berhault – introduction

Gilles Berhault, président du Comité 21, a ouvert l'événement en rappelant les actions du Comité 21 et les axes de travail pour la préparation du Sommet de Rio+20, au nombre de trois : transition économique, renouveau des Agenda 21 et concertation et dialogue. Le Comité 21 s'engage donc à contribuer au Sommet de Rio+20, pour permettre à la société civile (entreprises, associations, collectivités) d'exprimer une position claire et de peser dans les négociations. Cette introduction a été suivie d'une présentation des enjeux de Rio+20 par Bettina Laville, coordinatrice des positions françaises à Rio en 1992 et présidente fondatrice du Comité 21.



Bettina Laville - De Rio 92 à Rio+20

La conférence de Rio de 1992 marque un tournant dans la prise en compte des enjeux environnementaux dans les stratégies internationales, à travers l'adoption de trois Chartes (Convention climat, Convention sur la diversité et Convention sur la désertification) et le lancement d'une nouvelle dynamique autour de l'Agenda 21, seul texte au monde embrassant tous les secteurs. A Rio, « c'est la première fois qu'on a véritablement mobilisé la communauté mondiale sur ces enjeux vitaux. » Toutefois, Bettina Laville rappelle que les Objectifs du Millénaire n'ont pas été atteints et que l'Agenda 21 doit trouver un nouveau souffle. Alors qu'en 1992, on allait du global au local, par la déclinaison de l'Agenda 21 en Agenda 21 de territoires et scolaires, Rio+20 est l'occasion d'aller du local au global. Ce sont en effet du terrain que viennent aujourd'hui les initiatives. Rio+20 doit ainsi être l'occasion de faire intervenir tous les acteurs de terrain.

Jean-Pierre Thébault – Nouveau modèle de gouvernance

Jean-Pierre Thébault, ambassadeur pour l'environnement au ministère des Affaires étrangères, souligne ainsi qu'une grande partie du succès de Rio+20 tiendra à l'engagement des parties prenantes, en particulier de la société civile. La France devra être leader sur ces sujets, notamment en portant une vision renouvelée du rôle du Conseil économique, social et environnemental, qui pourrait être l'organe central pour les stratégies de développement durable. L'enjeu pour le Sommet de Rio est, pour Jean-Pierre Thébault, de mettre en œuvre une mobilisation intelligente qui permette de structurer les contributions de ces acteurs, de hiérarchiser et de décider.

Jean-Pierre Le Scornet – Le rôle des collectivités

Vice-président de la Commission environnement et cadre de vie du Conseil régionale Pays de la Loire, Jean-Pierre Le Scornet a évoqué le rôle des collectivités locales parmi les parties prenantes du Sommet. Les collectivités sont en effet des acteurs majeurs dans la mise en œuvre du développement durable, disposant de nombreux réseaux qu'il s'agit de mobiliser. Il faut, selon lui, que Rio soit un « rendez-vous utile pour la planète, et non un rendez-vous de plus ». Les régions ont, en outre, le rôle d'initier des réflexions auprès des élus locaux.

Khalida Bouzar – L'enjeu du modèle de développement

Aux côtés des enjeux de gouvernance, le modèle de développement sera par ailleurs une question centrale. Khalida Bouzar, directrice adjointe de la Division technologies, industries et économie au PNUE, réaffirme le rôle de ce Sommet dans la définition d'un modèle de développement, à même de répondre aux enjeux posés par la croissance de la population, la croissance économique des pays émergents et la crise écologique.

Première session - Comprendre

Laurent Stéfani - La position de la France au Sommet de Rio+20



« Cette année est une véritable année de présidence pour la France. Il faut saisir cette occasion pour assurer une meilleure gouvernance. »

Laurent Stéfani, ambassadeur, chef du Protocole de la République française et secrétaire général de la Présidence française du G8-G20, a évoqué la présidence de la France au G8 et G20 simultanément. C'est la première fois que la France préside ces deux événements. Bien que le Sommet de Rio ne soit pas un sujet abordé lors de ces rencontres, ce sont toutefois des occasions pour la France de mettre en lumière des sujets nouveaux, qui seront autant de bases de réflexions pour le Sommet. Deux sujets en particulier semblent émerger : les nouvelles technologies, et la question du socle social qui devrait réunir à cette occasion entreprises et syndicats autour des enjeux de responsabilité sociale des entreprises. D'autres sujets pourront être mis en avant, tels que la question des financements innovants et durables, et du rôle à jouer du FMI et de la Banque mondiale dans ce domaine. Le Sommet de Rio sera enfin l'occasion pour les pays émergents de s'emparer de ces enjeux.

La position des acteurs privés

Laurent Corbier, représentant de la chaire de la Chambre de Commerce Internationale et du Secrétariat général du Business Action for Sustainable Development (BASD), a présenté le rôle de ces deux instances dans la promotion d'une communauté économique du développement durable. Cette communauté a pris corps dans la création de la coalition temporaire BASD, fondée avec l'appui du World Business Council for Sustainable Development (WCSO) et du Pacte mondial des Nations Unies. L'enjeu pour la communauté économique est ainsi de pouvoir créer des contenus pertinents en vue des négociations pour la constitution du Draft Zero Document, document qui sera remis officiellement par le Secrétaire général des Nations Unies pour Rio+20 en janvier 2012. Un groupe de travail a été créé, réunissant 80 entreprises, afin d'élaborer une contribution à la définition de l'économie verte, qui soit en cohérence avec la vision du monde des affaires.

La position de la société civile

Pour **Pierre Radanne**, président de l'association 4D et coordinateur du collectif des ONG pour Rio+20, auquel participe le Comité 21, nous assistons à une crise du modèle de développement, pour au moins deux raisons majeures : d'une part, la mondialisation, se développant de manière exponentielle depuis 1992, engendre une uniformisation croissante du monde et la raréfaction des ressources de la planète. D'autre part, la crise de la finance actuelle conjuguée à l'érosion de la protection sociale appelle à l'avènement d'un nouveau modèle de développement. Ces enjeux posent la question du modèle de gouvernance. Pierre Radanne rappelle ainsi que le modèle des Etats-nations ne suffit plus pour résoudre les problèmes auxquels est confrontée la planète. C'est pourquoi, le collectif des ONG pour Rio+20 travaille actuellement à la conception d'une charte des responsabilités universelles, adossée à la Charte des Nations Unies et signée par toutes les organisations non gouvernementales participantes. Ainsi, lors du Sommet de Rio se tiendra un Sommet des citoyens, concrétisation de cette nouvelle forme de gouvernance « bottom up ». En amont, une conférence sera organisée à Bonn, réunissant les sociétés civiles du monde entier, afin de poser les bases d'une négociation ouverte à tous.

Deuxième session - Innover

Le numérique au service de l'innovation



« C'est à chacun d'entre nous de nous mettre dans une posture d'écoute, de respect, d'exemplarité, pour cette nouvelle 'écologie verte'. »

Philippe Lemoine, président de Laser et du Forum d'action modernités, souligne qu'un enjeu important de l'innovation est de pouvoir faire le lien entre développement durable et numérique. Ce lien peut être abordé à trois niveaux. En premier lieu, il s'agit d'un niveau « instrumental », c'est-à-dire que le développement durable doit se saisir des instruments offerts par les nouvelles technologies et inversement, les nouvelles technologies doivent intégrer les démarches de développement durable. En second lieu, il existe un niveau de « logique d'action », qui pose la question de la façon dont les logiques des différents acteurs, publics et privés, peuvent interagir et coopérer pour innover. Enfin, le niveau de « l'intelligence politique » est à prendre en compte. Il s'agit de réfléchir à la façon d'intégrer la question du bien commun dans le monde de l'internet, et de faire de l'internet un « bien de l'humanité ». L'échange d'idées entre les milieux du développement durable et les milieux du web se fera à tous ces niveaux.

Expérimentation et régulation

Selon **Carine Dartiguepeyrou**, directrice du think tank de l'Institut Telecom, l'intérêt des démarches innovantes réside dans leur caractère expérimental. C'est ainsi que se font les avancées, dans tous les domaines, et c'est un enjeu abordé par l'Institut Telecom. De nombreuses innovations ont vu le jour dans le domaine du développement durable de manière expérimentale, tels que les nouveaux modes de travail et de management, à travers notamment les expériences de télé-travail. D'autres exemples de mise en réseau d'entreprises émergent, permettant de faire entrer des principes de solidarité dans le monde des entreprises. La création d'indicateurs de collaboration a montré leur intérêt dans ce domaine. Tous ces nouveaux modes de travail et de management sont innovants et s'auto-régulent. Au-delà de l'expérimentation, il s'agit aussi de permettre leur généralisation, qui passe notamment par la création de nouvelles règles. Cela pose la question des nouveaux cadres de gouvernance, à même de pérenniser ces démarches.

Formation, répartition et participation

L'innovation doit aussi passer par des canaux secondaires, mais non moins importants, pour promouvoir les démarches de développement durable. En premier lieu, l'innovation passe par l'information, selon **Richard Collin**, professeur à l'Ecole de management de Grenoble et fondateur de Green and Connected Cities. Le monde a toujours changé à partir de nouveaux rapports à la formation : un changement qui a pris 300 ans avec le livre, 30 ans avec internet. Avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'enjeu est bien de devenir acteurs du changement et non facteurs des changements qui s'opèrent, grâce notamment à une formation adaptée aux nouveaux besoins. D'autre part, l'innovation se pose en des termes différents pour les pays les moins avancés. Pour **Christian Stoffaës**, chargé de mission pour le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, un enjeu majeur pour ces pays est celui de l'électrification. Cela pose la question des mécanismes de péréquation à mettre œuvre au niveau international pour soutenir le développement de ces réseaux. Enfin, un autre enjeu pour le développement sera celui de la « Green Urban Economy ». **Adrien Labaeye**, assistant projet du Secrétaire général d'ICLEI, rappelle le rôle de l'échelle locale dans la question des nouveaux modèles de développement. Face à la croissance de la population urbaine, les villes devront être des acteurs majeurs sur ces questions, en particulier lors du Sommet de Rio+20.

Troisième session - Agir

Penser global, agir local



« Penser global, agir local, c'est plus que jamais d'actualité : l'enjeu aujourd'hui c'est la territorialisation de l'action publique. »

Selon **Gilles Pennequin**, adjoint au responsable des questions d'environnement et de développement durable, attaché à la Présidence de la République – UPM (Union pour la Méditerranée), la France doit porter une vision au Sommet de Rio et se positionner sur les sujets émergents. En particulier, l'enjeu central pour demain sera la question de la territorialisation de l'action publique, face à trois priorités. Tout d'abord, l'urbain, dans un contexte de croissance démographique exponentielle, devra trouver de nouveaux modèles de développement. D'autre part, la question de la transition économique se pose, et ne peut se penser en dehors des territoires. Enfin la question de la biodiversité et la question alimentaire ne pourront être traitées sans tenir compte des spécificités de chaque territoire. Il s'agit ainsi de revenir à un traitement des enjeux par espaces régionaux cohérents, en particulier dans le but de permettre aux pays du Sud de s'exprimer collectivement.

Economie durable et répartition des richesses

Pour **François Moisan**, directeur de la stratégie et de la recherche à l'Ademe, l'économie durable constitue un investissement d'avenir. On voit émerger de nombreuses technologies et options, dans le bâtiment aussi bien que dans les transports, qui sont autant de perspectives d'activités et d'emploi pour le futur. Ces nouvelles perspectives génèrent donc de nouveaux modes de production dont la gouvernance reste encore à définir : s'agira-t-il d'un modèle de gouvernance calqué sur celui d'internet ou optera-t-on pour davantage de régulation ? L'enjeu est ici celui de l'accès aux biens et services offerts par cette nouvelle économie. Il s'agit en particulier de mutualiser les expériences, pour aller à l'encontre du processus d'individualisation à l'œuvre dans nos sociétés. Pour **Raymond Van Erman**, directeur de European partners for environment (EPE), une mise en œuvre efficace du développement durable passe par une répartition équitable des ressources et le développement d'alternatives pour l'utilisation des ressources. Pour cela, il est nécessaire que les acteurs, Etats, mais aussi villes, universités, marchés, etc., s'organisent. Trois objectifs sont visés : mobiliser, faire et récompenser. L'action représente donc un aspect central et un levier pour permettre une véritable mise en œuvre du développement durable. Trois thèmes sont à aborder dans ce cadre : le reporting, la mobilisation des acteurs, et le changement des modes de d'incitation dans le management.

Le développement durable dans l'enseignement supérieur

Selon **Jean Christophe Carteron**, directeur de la RSE à Euromed Management, l'enseignement supérieur a peu évolué mais des initiatives émergent un peu partout. En France, la Stratégie de développement durable a été traduite dans un programme d'enseignement, véritable référentiel de développement durable mis en œuvre dans une centaine d'universités françaises. Pour le Sommet de Rio, la communauté internationale de l'enseignement supérieur doit se mobiliser, en participant à la contribution des parties prenantes lancée par l'ONU. L'objectif est ainsi de faire contribuer les directeurs d'université à la signature d'une convention à Rio, ce que la conférence de Copenhague n'était pas parvenu à mettre en œuvre. Le Sommet de Rio+20 représente donc un défi en cela.

Conclusion - Et demain ?

Pour conclure cette rencontre, les intervenants ont souligné l'importance d'une mobilisation des Etats et en particulier de la société civile autour de l'événement du Sommet de Rio+20. Il s'agit de se positionner en amont des discussions pour assurer une représentation de tous les acteurs au sein d'une gouvernance mondiale renouvelée.

Catherine Larrieu –Vers une nouvelle gouvernance



Ainsi que l'a souligné Catherine Larrieu, chef de la délégation au développement durable au ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, il est de la responsabilité de l'Etat français de montrer qu'une nouvelle gouvernance est possible. Pour cela, les débats doivent s'appuyer sur des preuves et des éléments concrets de réussite. La France n'a pas de feuille de route toute établie mais constituera un cahier d'acteurs, auquel les parties prenantes peuvent contribuer et qui vise à présenter des pratiques réussies. La force de persuasion de la France résidera ainsi dans sa capacité à articuler conceptualisation et démonstration pratique, pour se positionner sur certains sujets lors du Sommet. En amont, tous les acteurs auront la possibilité de s'exprimer à l'occasion de nombreuses échéances, auxquels tous ceux qui le souhaitent pourront participer. Ainsi, chacun doit savoir ce qu'il peut apporter et quels sont les besoins, pour être à même de peser dans les négociations.

Brice Lalonde – L'enjeu central de la participation de la société civile



« C'est ceux qui veulent collectivement qui l'emportent »

Brice Lalonde, coordinateur du Sommet de Rio auprès des Nations Unies l'a rappelé : la société civile sera un acteur central de ce Sommet. Pour la première fois, le processus est très ouvert. Notamment, la présentation d'un texte, le « Draft Zero Document », permettra une participation de tous à la discussion. Brice Lalonde rappelle, à l'instar de Bettina Laville, que nous ne sommes plus dans le même monde qu'en 1992 : le monde a changé, l'opposition entre Est et Ouest a vécu, tandis que 50% de la population mondiale a moins de trente ans. La France devra jouer un rôle, mais elle le jouera au sein de l'Union européenne, de même que la jeunesse, qui doit se mobiliser pour cet événement. Ce Sommet sera donc l'occasion d'aborder des enjeux actuels, de l'énergie, en passant par l'eau et la nourriture, avec au centre, l'enjeu de l'économie verte. D'autre part, la question d'une gouvernance mondiale de l'environnement devra prendre en compte le développement durable. Enfin, l'internet aura son rôle à jouer dans la mise en œuvre d'un processus participatif pour la préparation du Sommet. Brice Lalonde rappelle ainsi que seuls les citoyens pourront imposer aux gouvernements un changement vers une gouvernance mondiale. Pour cela, les trois « maîtres mots » des parties prenantes doivent être : ce que nous faisons, ce que nous pourrions faire, et ce que nous voulons faire.



Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org